



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 février 2018

LOI VIDAL

La loi Vidal dite loi pour l'orientation et la réussite des étudiants (ORE), a été adoptée jeudi 15 février par les votes conjoints du Sénat et de l'Assemblée nationale. Cette loi va restreindre et contraindre l'orientation des bachelier.e.s sans améliorer leur réussite !

Les débats parlementaires ont aggravé le projet de généralisation de la sélection à l'entrée à l'université et le gouvernement a même fait voter un amendement de dernière minute qui limite l'accès des bachelier.e.s aux données des algorithmes locaux ayant conduit à des refus d'affectation. Seuls le code source et le cahier des charges de la plateforme nationale pourront être divulgués. Les capacités d'accueil fixées par les recteurs devront prendre en compte l'insertion professionnelle des filières. Or, d'une part personne n'est en mesure de prévoir l'insertion professionnelle, trois ans à l'avance, d'autre part les missions de l'université ne se bornent pas à former des étudiant.e.s employables dans une branche donnée mais consistent aussi à développer des compétences transversales, l'esprit critique, la démarche scientifique, ainsi qu'à conserver, remettre en cause et développer des connaissances qui fondent notre culture et notre démocratie.

La réforme du lycée dévoilée la semaine dernière, telle que conçue, oblige les lycéen.ne.s à se positionner dès la fin de la Seconde par des combinaisons d'enseignements en lien avec les attentes du supérieur. Ces choix précoces les enferment et renforcent les inégalités sociales et de genre.

L'accord LR-LREM révèle les véritables intentions du gouvernement : restreindre l'investissement dans l'enseignement supérieur en généralisant la sélection, outil du tri social des bachelier.e.s, quitte à céder à un adéquationnisme réducteur et idéologiquement marqué. ■

CONTACTS :

Frédérique Rolet, Secrétaire générale du SNES-FSU (06.07.18.76.81)

Hervé Christofol, Secrétaire général du SNESUP-FSU (06.75.41.89.22)